

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 11 MARS 2019

DELIBERATION N°2019-19 DU COMITE SYNDICAL

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE – EXERCICE 2018

Le comité syndical, légalement convoqué le 04 mars 2019 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 11 mars 2019 à 17h30, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,
Isabelle BONNICEL
Pascal CHARTIER,
Jean-François DUBOIS,
Thierry FLANDIN,
Nathalie FOREST,
Guy HOURCABIE,

Pascal MOREL,
Gilles NÖEL,
Virginie PACQUET,
Alain REININGER,
Jean-Charles ROCHARD,
Régine ROY

Sont excusés : François DUMARAIS, Sébastien GOSSET, Patrice JOLY,

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Thierry FLANDIN.

◆◆◆◆◆◆◆◆

Cadre de référence

- ✦ VU le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L-5721 et suivants précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement appliquées au syndicat mixte associant des collectivités territoriales, des groupements de collectivités territoriales ou d'autres personnes morales de droit public, ainsi que les dispositions financières qui lui sont applicables ;
- ✦ VU le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L-2121-14 alinéa 2, L 2121-31 et L1612-12 concernant les modalités d'approbation du compte administratif ;
L'instruction comptable M4

CONSIDERANT que Monsieur BAZIN, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur REININGER, pour le vote du compte administratif.

CONSIDERANT que ni dépense, ni recette n'ont été inscrites dans le Budget annexe 2018,

CONSIDERANT le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le Payeur départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

(en dehors de la présence de Monsieur le Président du Syndicat)

- ✚ De prendre acte des éléments présentés ci-dessus ;
- ✚ De constater la conformité du compte administratif avec le compte de gestion pour l'exercice 2018 ;
- ✚ D'arrêter le compte administratif tel que présenté en annexe.

ADOPTE :

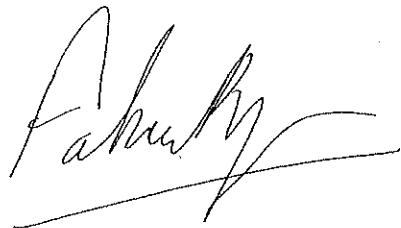
Nombre de voix pour : 12

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

**DELIBERATION
PUBLIEE LE**

**LE PRESIDENT
DU COMITE SYNDICAL**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 14/03/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/03/2019